

Principaux constats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : la 1^e région française en surface agricole utile en agriculture biologique

◆ L'ALIMENTATION ET SON IMPACT SUR LA SANTÉ

L'alimentation et le manque d'activité physique sont impliqués dans l'apparition et le développement de nombreuses maladies chroniques. De nombreux travaux ont par exemple montré l'impact d'une alimentation de mauvaise qualité sur la survenue de certains cancers, des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, de troubles métaboliques comme le diabète de type 2 ou l'hypercholestérolémie, ou encore d'ostéoporose. Par ailleurs, des travaux récents suggèrent l'existence de liens entre la nutrition et certaines maladies inflammatoires auto-immunes, comme la polyarthrite rhumatoïde ou les maladies intestinales chroniques inflammatoires (MICI), ou encore les allergies, la dépression, les troubles du sommeil, le déclin cognitif et la dégénérescence oculaire (DMLA, cataracte). Une alimentation suffisante, équilibrée et diversifiée est nécessaire à la croissance, au maintien de l'immunité, à la fertilité ou encore à un vieillissement dans de bonnes conditions (performances cognitives, entretien de la masse musculaire, lutte contre les infections...).

L'analyse de l'extension régionale du Baromètre santé nutrition 2008 en Provence-Alpes-Côte d'Azur a montré que dans la région, comme en France, respectivement 84 % et 65 % des habitants ont déclaré une consommation de viande-poisson-œufs et de féculents en accord avec les repères du Programme national nutrition santé (PNNS). En revanche, la consommation de produits laitiers et de fruits et légumes apparaît faible au regard des recommandations (respectivement 21 % et 13 % ont respecté le repère la veille). Les consommations alimentaires des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont très proches de celles des autres Français. Seules quelques différences sont observées, suggérant une timide persistance du régime méditerranéen en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : consommation de légumes secs légèrement plus fréquente et moindre consommation de charcuterie, place prépondérante de l'huile d'olive à table et pour cuisiner. Comme en France, un faible niveau de revenu est associé à une moindre consommation de fruits, de légumes et de poisson, aliments reconnus comme favorables pour la santé.

◆ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les substances chimiques utilisées dans l'agriculture se retrouvent notamment dans les sols et peuvent être transférés vers les plantes cultivées pour la consommation humaine et celle du bétail ; l'alimentation constitue ainsi un vecteur important d'exposition à ces substances chimiques. En 2011, en France, la surveillance des résidus de pesticides dans les denrées alimentaires a montré que 3,4 % d'entre elles dépassaient les limites maximales de résidus fixées par la réglementation européenne (1,1 % en ne prenant en compte que les denrées produites en France) contre 1,9 % au niveau européen.

En 2014, 4 634 tonnes de substances actives de produits phytopharmaceutiques ont été vendues en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui représente 6,4 % du volume national. Parmi ces substances actives, 78 % étaient des fongicides, 10 % des herbicides, 6 % des insecticides et acaricides, et 6 % d'autres substances. Cette répartition s'explique par le profil agricole de la région et la part élevée de vignes et de vergers. Les quantités de substances actives vendues en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont progressé de 13 % entre 2009-2011 et 2013-2015, alors que la vente de produits de la gamme amateur (« emploi autorisé dans les jardins ») a diminué de 23 %, représentant 356 tonnes sur la période 2013-2015.

Le changement de pratiques déjà amorcé se renforce : la vente des produits de biocontrôle a fortement augmenté sur la période tandis que les produits de synthèse sont en diminution. Les dernières données disponibles sur les pratiques culturales en viticulture dans la région¹⁰ mettent en évidence des Indices de Fréquence de Traitement (IFT) en herbicides, fongicides et insecticides en 2013 inférieurs à la moyenne nationale (9,6 dans la région, contre 14,7 au niveau national). La région figure même parmi les moins consommatrices de substances chimiques pour lutter contre des organismes nuisibles et ravageurs.

◆ L'AGRO-ÉCOLOGIE ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le développement de l'agriculture biologique contribue à la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture. En 2009, le Grenelle de l'environnement visait un objectif de 6 % de la surface agricole utile en agriculture biologique à atteindre en 2012 (cible non atteinte au niveau national) et 20 % en 2020. Fin 2016, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait 2 880 exploitations en agriculture

10. Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enquête pratiques culturales en agriculture en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Etude n°92, mars 2017. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R9317A02.pdf>